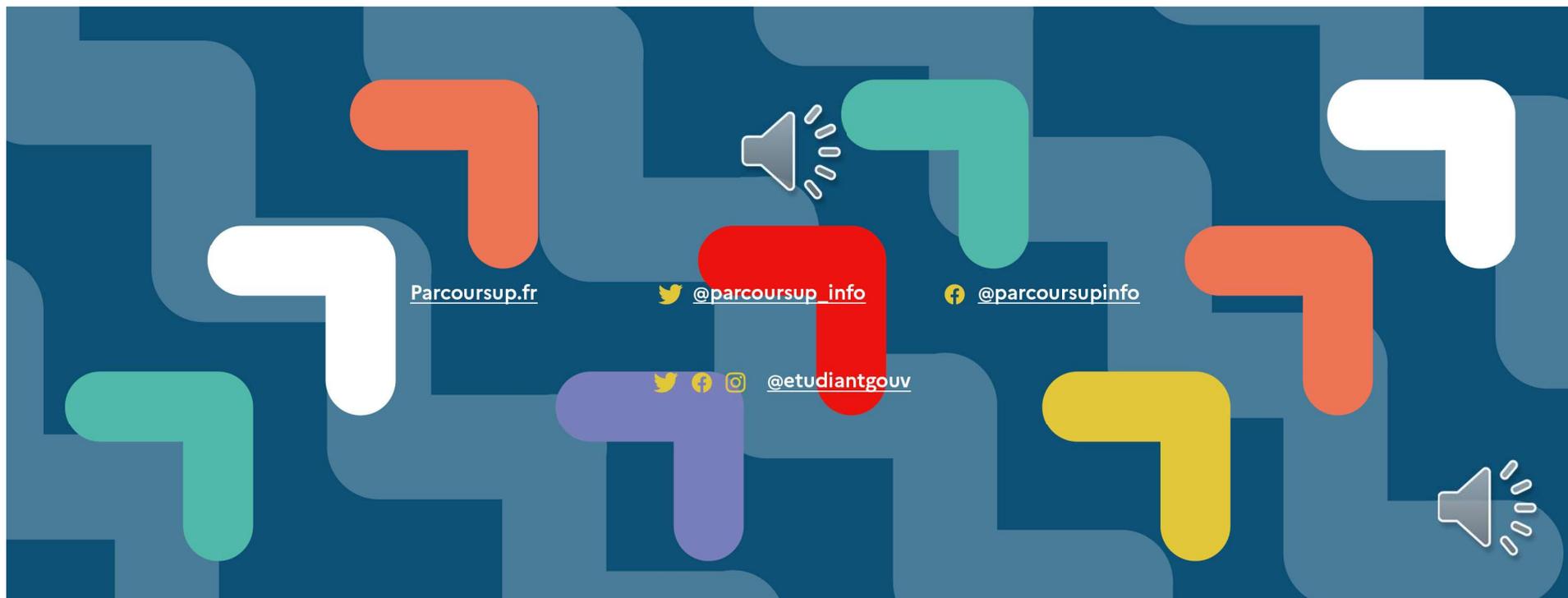




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur



LES PRINCIPES CLES DE PARCOURSUP

- **Un accompagnement de l'élève à chaque étape de la procédure**, de l'élaboration de son projet d'orientation au choix de sa formation
- **Des informations clés**, pour mieux connaître les formations, leurs attendus, les critères généraux d'examen des dossiers, les débouchés professionnels et faire les bons choix pour réussir

Parcoursup 2022 en 3 étapes

Tout ce qu'il faut savoir pour préparer et réussir son entrée dans l'enseignement supérieur

Le calendrier 2022 en 3 étapes

Début Nov. 2021 > Janvier 2022
**Je m'informe
& découvre les formations**

1

20 Janvier 2022 > 29 Mars 2022
Je formule mes vœux
Jusqu'au 7 Avril
Je finalise mon dossier

2

2 Juin 2022 > 15 Juillet 2022
**Je reçois les réponses
des formations & je décide**

3

Nov.

Déc.

Janvier
2022

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Sept.

Mardi 29 Mars 2022 :
Dernier jour pour formuler
mes vœux



1

Début Nov. 2021 → Janvier 2022 Je m'informe & découvre les formations

DÉBUT NOVEMBRE → JANVIER

Je prépare mon projet d'orientation :

- Je consulte les sites [Terminales2021-2022.fr](https://terminales2021-2022.fr) et [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)
- J'échange avec mon professeur principal et je participe à la **1^{er} semaine de l'orientation** dans mon lycée. C'est l'occasion de réfléchir sur des perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.



DÉBUT DÉCEMBRE

Je renseigne ma **fiche de dialogue**.

Le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.



21 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information de Parcoursup 2022 :

- Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)
- Je consulte le **moteur de recherche des formations 2022** : **plus de 19 500 formations sont proposées**. Des informations importantes sont disponibles sur l'établissement, les enseignements proposés, les compétences et connaissances attendues, les conseils pour les lycéens, les critères d'examen des vœux, les possibilités de poursuite d'étude et les débouchés professionnels et les frais de formation.

Avez-vous pensé à l'apprentissage?
Plus de 6000 formations sont disponibles sur [Parcoursup](https://parcoursup.fr)



PREPARER SON PROJET D'ORIENTATION

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

TERMINALES 2020/2021

→ 5 ÉTAPES POUR MON PARCOURS VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- ÉTAPE 1
- ÉTAPE 2
- ÉTAPE 3
- ÉTAPE 4
- ÉTAPE 5

J'explore les possibles

- 10 conseils pour s'orienter
- Que faire après le bac ?
- Info filières
- Découvrir le monde professionnel

Je découvre les formations et les parcours

J'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix

Je souhaite en parler

Je prépare mon entrée dans le supérieur

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup

Découvrir en vidéo comment rechercher une formation

Recherche des formations

Recherche par mots clés, par exemple "licence chimie Toulouse" ou "pays Limoges"

Plus de 10 000 formations consultables dans cette zone géographique.

Types d'établissement

- Etablissements 11432/11990
- Publics
- Privés
- Etablissements 4891/4992

Apprentissage

- Formations en apprentissage 4193/4363
- Formations hors apprentissage 12150/12727

Types de formation

- BTS - BTSA - 8347/8993

Trier par

Taux d'accès 49%

Places

- 45
- 15
- 25

Formation 1: CFA-CCIV (Poitiers - 86) - BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage - Places 45

Formation 2: Lycée Jean Rostand (Mantes-la-Jolie - 78) - BTS - Production - Maintenance des véhicules option voitures particulières - Places 15

Formation 3: CFA INTERPROF CH MET COM IND (Bourges - 18) - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage - Places 25

Terminales2021-2022.fr : infos sur les filières, les formations, les métiers...

Parcoursup.fr : plus de 19 500 fiches de formations détaillées



LES FORMATIONS ACCESSIBLES VIA PARCOURSUP

Parmi les 19 500 formations dispensant de diplômes reconnus par l'Etat, y compris des formations en apprentissage, disponibles via le moteur de recherche de formation, on distingue :

- **Des formations non sélectives** : les différentes licences et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)
- **Des formations sélectives** : classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Etudes Politiques, formations en apprentissage, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport...
- **Des informations utiles à consulter sur la fiche formation** : le statut de l'établissement (public/privé) ; la nature de la formation (sélective /non sélective) ; les frais de scolarité ; les débouchés professionnels et possibilités de poursuite d'études

Quelques rares formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup > prendre contact avec les établissements pour connaître les modalités de candidature

2

20 Janvier 2022 → 29 Mars 2022 → 7 Avril 2022 Je m'inscris pour formuler mes vœux & finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

DU 20 JANVIER AU 29 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- **Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux** (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Mardi 29 mars 2022 : dernier jour pour formuler mes vœux.

JEUDI 7 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer chacun de mes vœux.**

FÉVRIER - MARS

2^e conseil de classe : chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur **Parcoursup** pour vous guider à chaque étape

AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.



S'INSCRIRE SUR PARCOURSUP

- > **Une adresse mail valide** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier
- > **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) ou **INAA** (en lycée agricole) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat
- > Cas des lycées français à l'étranger : l'établissement fournit l'identifiant à utiliser pour créer son dossier

Important : renseigner un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme. Les parents ou tuteurs légaux peuvent également renseigner leur numéro de portable pour recevoir les mêmes alertes Parcoursup.



FORMULER DES VŒUX MOTIVÉS

- > **Des vœux motivés** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive chacun de ses vœux. Il est accompagné par son professeur principal
- > **Des vœux non classés** : aucune contrainte imposée pour éviter toute autocensure
- > Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, BTS, BUT, écoles, IFSI, IEP...) et **non sélectives** (licence, PASS)
- > **Jusqu'à 10 vœux** et **10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage**

Notre conseil : diversifier ses vœux et éviter de n'en formuler qu'un.



LES VŒUX MULTIPLES

- > **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires** (exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « Management commercial opérationnel » en France).
- > **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.
- > **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.



LES VŒUX MULTIPLES

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple (dans la limite de 20 sous-vœux au total) :

- Les **BTS et les BUT** regroupés par **spécialité à l'échelle nationale**
- Les **DN MADE** regroupés par **mention à l'échelle nationale**
- Les **DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à **l'échelle nationale.**
- Les **classes prépas** regroupées **par voie à l'échelle nationale.**



LES VŒUX MULTIPLES

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité:

- **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à **l'échelle territoriale**. A noter : **limitation de 5 vœux multiples maximum par filière**
- **Les EFTS** (Etablissements de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'Etat à l'échelle nationale**.
- **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées **en réseau** et qui **recrutent sur concours commun**.
- **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse)
- **Le concours commun des écoles vétérinaires**



LAS



PASS



FINALISER SON DOSSIER ET CONFIRMER SES VOEUX

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les lycéens doivent obligatoirement :

- > **Compléter leur dossier** : saisie du projet de formation motivé pour chaque vœu formulé, de la rubrique « préférence et autres projets » et dépôt des éventuelles pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > **Confirmer chacun de leurs vœux**

**Un vœu non confirmé avant le 7 avril 2022 23h59- heure de Paris
ne sera pas examiné par la formation**



AVRIL - MAI : EXAMEN DES CANDIDATURES PAR LES FORMATIONS

- > Au sein de chaque formation, **une commission d'examen des vœux**, (référent pédagogique et professeurs) chargée de **définir les modalités et les critères d'examen des candidatures et d'examiner les candidatures**
- > **Les critères généraux d'examen des vœux** précisés sur chaque **fiche de formation Parcoursup**



LES ELEMENTS DU DOSSIER TRANSMIS A CHAQUE FORMATION

- > **le projet de formation motivé**
- > **les pièces complémentaires** demandées par certaines formations
- > **la rubrique « Activités et centres d'intérêt »**, si elle a été renseignée
- > **la fiche Avenir** renseignée par le lycée : avis conseil de classe
- > **Bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - **Année de première** : bulletins scolaires, notes des évaluations communes et des épreuves anticipées de français
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1er semestre et 2^e semestre jusqu'à fin mars), notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité suivis en classe de terminale

PARCOURSUP AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

- > Des **places sont priorisées pour les lycéens boursiers** dans chaque formation, y compris les plus sélectives
- > Une **aide financière pour les lycéens boursiers** qui s'inscrivent dans une formation en dehors de leur académie

- > Un nombre de **places en BTS est priorisé pour les bacheliers professionnels**
- > Un nombre de **places en BUT est priorisé pour les bacheliers technologiques**



L'ACCOMPAGNEMENT DES CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP OU ATTEINTS D'UN TROUBLE DE SANTE INVALIDANT

- Les coordonnées d'un référent handicap sur chaque fiche de formation.
- Le candidat peut renseigner une fiche de liaison dans son dossier Parcoursup pour préciser ses besoins. Cette fiche est **facultative** et n'est **pas transmise aux formations** pour l'examen des vœux → **Il pourra la transmettre à la formation qu'il aura choisie pour préparer sa rentrée.**
- **A partir du 2 juin, le candidat peut demander au recteur le réexamen de son dossier** (via la rubrique contact dans Parcoursup) s'il ne trouve pas de formation adaptée à ses besoins spécifiques et que sa situation justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.



3

2 Juin 2022 → 15 Juillet 2022

Je reçois les réponses des formations & je décide

JEUDI 2 JUIN — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

JEUDI 23 JUIN

La phase d'admission complémentaire est ouverte. Jusqu'au 14 septembre, je peux formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.

MARDI 5 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.



À PARTIR DU 1^{er} JUILLET

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).

VENDREDI 15 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.



LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE DU 2 JUIN AU 15 JUILLET

- > Les candidats consultent **les réponses des formations à partir du 2 juin**
- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : la réponse **oui si** implique que le candidat est admis à condition d'accepter de suivre un parcours adapté (remise à niveau, tutorat...)
- > Ils doivent obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier**. chaque fois qu'un candidat fait son choix, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats.
- > **Pour aider les candidats en liste d'attente à faire leur choix**, des indicateurs seront disponibles pour chacun de leur vœu



UN ACCOMPAGNEMENT DE MAI A SEPTEMBRE

- > **Dès le 2 juin**: les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives (BTS, BUT, école, classe prépa, IFSI...) et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demandeur un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation pour préparer la phase complémentaire**
- > **Du 23 juin au 14 septembre** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations disposant de places disponibles**
- > **A partir du 1er juillet** : les candidats peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles



DES SERVICES ET DES CONSEILLERS TOUT AU LONG DE LA PROCEDURE

> **Le numéro vert** : 0 800 400 070 (Numéros spécifiques pour l'Outre-mer sur Parcoursup.fr)

> **La messagerie contact** depuis le dossier candidat

A partir du
20 janvier

> **Les sociaux pour rester informé :**



@Parcoursup_info



et



@Parcoursupinfo

> **CIO de Montbrison** : <https://montbrison.cio.ac-lyon.fr/spip/>

